

L'équipe



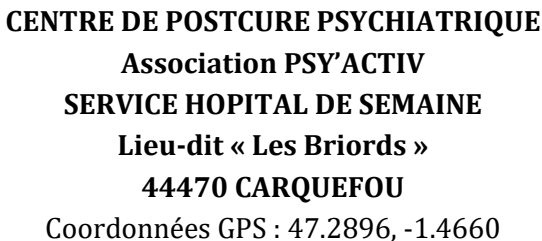
Neuropsychologues
Julia BRECHET / Marie MERRIEN

Secrétaire médicale
Émilie CHENE

**Ainsi que 4 infirmiers, 2 éducateurs,
1 aide-soignante, 5 moniteurs d'ateliers, 1
éducatrice d'enseignement,
1 art-thérapeute et 1 animatrice sportive**
Nous travaillons également en partenariat avec
un psychologue du travail qui effectue des
interventions trimestrielles

Site web : www.psyactiv.fr

Situation géographique



Nous contacter



@ : briords@psyactiv.fr

SECRETARIAT

Coordinatrice de service : 07 50 12 52 54



- 

Présentation du service

L'hospitalisation de semaine est un service qui fait partie intégrante de notre nouvelle offre de soins. Il est ouvert depuis le 3 avril 2018.

Le service accueille, en hospitalisation libre, le patient stabilisé ayant le souhait d'inscrire un projet professionnel dans son projet de vie.



Ouvert du lundi 8h au vendredi 18h

29 Lits d'hospitalisation



15 chambres individuelles

5 hébergements autonomes (14 lits)

5 Ateliers thérapeutiques



Atelier espaces verts



Atelier floriculture



Atelier maraîchage



Atelier magasin



Atelier restauration



Du lundi au
vendredi
de 9h à 12h et de
13h15 à 16h15

Parcours de soins

Il s'inscrit à travers 3 champs d'actions :

Champ thérapeutique

- Suivi médical et paramédical incluant la prise en charge psychiatrique et somatique
- Suivi psychologique sur demande du patient

Accompagnement socio-éducatif

- À travers différentes activités afin d'améliorer ses relations personnelles et sociales et d'acquérir l'autonomie nécessaire à la gestion de sa vie quotidienne et citoyenne.

Processus de réhabilitation

- Vie professionnelle : ateliers de réadaptation professionnelle, stages internes/externes.
- Consolidation des acquis et connaissances : évaluations, acquisitions fondamentales et remise à niveau, séances de psychoéducation.



Le projet de soins individualisé est co-établi par l'équipe soignante et le patient. Il est réévalué et ajusté via les synthèses, qui ont lieu tous les 4 à 6 mois, pendant lesquelles sont fixés des objectifs de soins et de réadaptation.

Ainsi, un projet de sortie sera élaboré par l'équipe pluridisciplinaire qui sera adapté et individualisé en fonction des besoins de chaque patient.

La durée maximale de séjour est de 2 ans dans le programme de postcure.

L'admission



Critères d'admission

- ✓ Homme/Femme de 18 à 35 ans atteints de troubles psychiques
- ✓ Être domicilié en région Pays de la Loire
- ✓ Possibilité de logement pour les WE
- ✓ Être en ALD et s'acquitter du forfait journalier

Les troubles hétéros agressifs et les conduites addictives dominantes constituent une contre-indication.

Les patients pris en charge peuvent être adressés par différents services ou types d'établissements, mais ils peuvent également venir du domicile familial ou d'aidants naturels.

Démarches



- 1 - Demande exprimée par le patient lui-même, l'équipe de secteur ou la famille par courrier ou téléphone
- 2 - Constitution par le patient du dossier de préadmission et envoi pour validation par le médecin psychiatre
- 3 - Consultation de préadmission et visite du service
- 4 - Validation de l'indication ou réorientation lors d'une commission d'admission